



SIC Lausanne et environs  
Rue du Petit-Chêne 38  
1001 Lausanne

T + 41 21 796 33 46  
F + 41 21 796 33 52  
info@sic-lausanne.ch



Service de l'information  
Hôtel de Ville  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50  
F + 41 21 315 20 05  
infopresse@lausanne.ch

## COMMUNIQUE DE PRESSE

embargo 25.06.2008 – 11h30

### Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

**La Ville de Lausanne s'associe à la Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs (SIC) pour soutenir des employeurs qui forment pour la première fois un apprenti ou des entreprises qui s'engagent fortement en faveur de la formation professionnelle. Dès 2008, deux lauréats obtiennent un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. A la réussite de leurs examens finaux, les apprentis recevront une récompense de 500 francs.**

La SIC s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle avait décidé de lancer, en 2003, le prix de la SIC qui a pour objectif de soutenir un employeur qui forme pour la première fois un apprenti ou une entreprise qui s'engage fortement pour la formation professionnelle.

La Ville de Lausanne a décidé de s'associer dès cette année à la SIC pour renforcer la promotion de la formation professionnelle, conformément au volet économique de son Agenda 21 pour le développement durable. Deux prix sont dorénavant distribués chaque année à deux entreprises différentes. Une commission paritaire d'évaluation des dossiers a été constituée.

Cette dernière a reçu treize dossiers. Tous remplissaient les conditions nécessaires pour pouvoir bénéficier du prix. Les choix de la commission paritaire n'ont pas été faciles à faire tant chaque entreprise candidate a démontré un engagement fort en faveur de la formation duale.

Les entreprises lauréates du concours sont *Borio SA* et *Schaefer Gym* à Lausanne. Ces deux entreprises recevront 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Si leur apprenti respectif réussit ses examens finaux, il se verra récompensé d'un montant de 500 francs.

Afin de féliciter les deux entreprises gagnantes, un apéritif sera organisé le mercredi 25 juin prochain à 11h30 au carnotzet de la Ville de Lausanne à l'Hôtel-de-Ville, Place de la Palud. M. Michel Berney, président de la SIC et M. Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, remettront les deux prix en mains propres. A cette même occasion, un prix de consolation sera offert à tous les participants du concours, salués par la commission au vu de la qualité de leur dossier et de leur engagement en faveur de la formation d'apprentis.

SIC Lausanne & environs  
Service de l'information de la Ville de  
Lausanne

#### Renseignements complémentaires :

- **Christian Masserey, SIC Lausanne & environs, tél. 021 796 33 46**
- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00**

Lausanne, le 24 juin 2008